

Réf : VA/FS

## **Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale du FAS FAM Séance du 28 Novembre 2025**

Le Conseil de la Vie Sociale du FAS FAM du Centre Hospitalier de Châtel-sur-Moselle s'est réuni le Vendredi 28 Novembre 2025, à 10h00, en salle de réunion de l'établissement.

**Présent (e)s :**

Monsieur Francis SIMONIN, Président du CVS  
Monsieur Jordan LACHAMBRE, Vice-Président et représentant des résidents  
Monsieur Allan THOMAS, représentant des résidents  
Madame Bérangère LOPEZ, représentant du personnel  
Monsieur Patrick CONTASSOT, représentant des usagers  
Madame Martine HENRY, représentant des usagers

**Assistait à titre consultatif :**

Monsieur Vincent ANDROUËT, Directeur par intérim  
Madame Magali CREUSOT, Cadre Socio-éducatif du FAS FAM  
Madame le Docteur Isabelle MASSON, médecin coordonnateur  
Monsieur Théo BANZET, Qualiticien

**Personnes invitées :** Madame Émilie MISCHLER, infirmière FAS FAM  
Madame Aurélie ABBAS, Faisant Fonction de Monitrice Éducatrice

**Secrétaire de séance :** Madame Fabienne SAVOY, service des admissions

**Monsieur Francis SIMONIN, Président du Conseil de la Vie Sociale, ouvre la séance à 10 H 10.**

### **I – Approbation du compte rendu de la séance du 4 Juillet 2025 :**

Les membres du conseil de la vie sociale du FAS FAM approuvent le compte rendu de la séance du 4 Juillet 2025, sans aucune remarque.

Monsieur CONTASSOT souhaite réaborder le sujet de la climatisation et des clés de chambre (partie IV travaux).

**Le compte rendu de la séance du 4 Juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.**

### **II – Activité du FAS FAM :**

Madame Fabienne SAVOY présente les chiffres relatifs à l'activité :

L'activité est plutôt satisfaisante avec un taux d'occupation pour le FAS et le FAM de 94,45 % au 31 Octobre 2025. Nous accueillons actuellement une résidente avec orientation FAS en période d'essai jusqu'au 31 Décembre 2025. La place d'accueil d'urgence est occupée et la place d'accueil temporaire est également occupée régulièrement via un planning de réservation. Les deux places d'accueil de jour FAS sont désormais occupées.

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

### **III – Activité proposées au FAS FAM et partenariat :**

Madame CREUSOT présente le tableau des activités proposées aux résidents, réparties par domaine d’activités.

Madame CREUSOT détaille les activités proposées, avec les intervenants extérieurs : vannerie, poterie, ateliers créatifs ... ces activités rencontrent un vif succès auprès des résidents. Une fois par mois, un intervenant anime également un atelier LEGO.

Le foyer bénéficie en outre l’intervention : d’une socio esthéticienne, d’une Ar thérapeute proposant des accompagnements individuels centrés sur l’expression, et d’un musicothérapeute présent chaque semaine et travaillant avec les résidents en petits groupes.

Le foyer dispose d’une salle multisensorielle, utilisée comme espace de décompression pour apaiser, isoler ou canaliser un résident selon les besoins. Certains membres du personnel sont déjà formés à son utilisation, et d’autres souhaitent suivre une formation. Des coiffeuses interviennent régulièrement auprès des résidents.

Les activités sportives proposées en interne ou à l’extérieur incluent : la piscine, Handi-ballon ainsi que l’intervention d’une éducatrice en sport adapté (activité prise en charge financièrement par l’établissement pour les résidents ayant une orientation médicalisée).

L’équithérapie a été réactivée à Loromontzey.

Un petit groupe de résidents pratique également le footing.

Au niveau spirituel : les résidents peuvent assister chaque semaine à la messe en EHPAD messe à l’EHPAD et une séance de catéchèse est organisée une fois par mois.

Un atelier culinaire est proposé chaque mois. L’activité, encadrée par l’équipe, consiste à choisir un menu et le confectionner avec les résidents, décorer une jolie table et partager ce moment convivial.

#### **Relations inter établissements et partenariat :**

Des échanges réguliers ont lieu avec les structures suivantes : foyers de Belval, foyer Neuf Moulins ainsi que le FAS de Diarville. Les rencontres se déroulent soit au foyer ou à l’extérieur.

Coopération avec l’EHPAD : nos résidents apportent leur aide matin et soir pour accompagner les résidents EHPAD se rendant au PASA. Cette participation est très appréciée par les équipes de l’EHPAD. Et en remerciement les résidents sont invités au barbecue ANNUEL de l’EHPAD. Des activités communes ont également lieu avec l’EHPAD : pique-nique, marché de Noël ..

Dans le cadre de la vie quotidienne et sociale, des sorties vers l’extérieur sont régulièrement organisées pour les résidents.

Célébrations et temps festifs : au FAS : les anniversaires sont célébrés chaque trimestre tandis qu’au FAM les anniversaires sont fêtés le jour J.

Monsieur SIMONIN prend la parole pour exprimer sa vive émotion quant à la boum d’Halloween à laquelle il a participé. Il adresse ses félicitations aux résidents, à la cadre et à l’équipe pour l’organisation.

Tous les vendredis, les résidents (les plus autonomes) par groupe de 4 se rendent à la machine à café pour y boire une boisson chaude.

Pour le prochain CVS une présentation en visioconférence sera proposée

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

#### **IV – Travaux :**

Les points que souhaitent aborder Monsieur CONTASSOT, concernent la climatisation et les clés de chambre des résidents. Monsieur ANDROUËT informe que la climatisation du foyer est inscrite au plan d'investissement et sera porté à l'approbation des instances de Décembre 2025. Il rajoute que la climatisation est un enjeu de confort très important. Actuellement, en période estivale, des dispositifs d'appoint et des ventilateurs sont installés mais ne sont pas suffisants.

En ce qui concerne la clé des chambres des résidents : Monsieur ANDROUËT explique que ce sujet nécessite une réflexion de l'équipe.

Monsieur ANDROUËT a repris un sujet inscrit par le passé au plan d'investissement concernant les volets. Mais selon les services techniques, aucun problème n'a été relevé pour les volets. Monsieur ANDROUËT constate que le foyer nécessite à moyen terme une opération de modernisation globale. Cette opération sera budgétisée en fin de période du PPI soumis aux instances de décembre.

Monsieur ANDROUËT informe les membres de l'injonction des services vétérinaires relative à la mise aux normes de la cuisine centrale de l'établissement, à effet immédiat. L'établissement doit donc restructurer la cuisine centrale. Monsieur ANDROUËT explique qu'il y a donc des choix à prioriser.

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de cette information**

---

#### **V – Renouvellement des lits médicalisés :**

Sept lits médicalisés ont été commandés pour le foyer et seront attribués en priorité aux personnes nécessitant un système électrique, en priorisant les résidents avec orientation FAM. Avant de valider les achats, Madame CREUSOT informe que des essais ont été faits en concertation avec les ergothérapeutes. Certains lits actuellement en place sont très anciens, voire vétustes, justifiant ce renouvellement.

Monsieur ANDROUËT indique qu'un renouvellement systématique de l'ensemble du parc de lits est prévu à terme.

Monsieur CONTASSOT demande si les lits sont recyclés : Monsieur ANDROUËT répond que cela est possible, mais que le recyclage ou les dons de matériel doivent être strictement encadrés et réalisés dans le respect des procédures (délibération du conseil de surveillance).

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

#### **VI Journée de la bientraitance :**

Le qualiticien remercie Madame CREUSOT, les résidents et les agents du FAS et FAM

Monsieur BANZET est conscient que l'information a été communiquée tardivement aux familles et s'en excuse. Monsieur CONTASSOT explique le départ rapide de l'ancienne qualiticienne qui avait commencé à mener le projet et l'arrivée de Monsieur BANZET qui a repris le dossier en cours. Une nouvelle action est prévue pour l'année 2026, selon le thème retenu, avec information des familles en amont.

Le qualiticien fait un retour très positif sur la journée de la sécurité des patients qui s'est déroulée le 24 Septembre 2025 de 10h00 à 17h00.

Cette journée a été portée par les représentants des usagers, la référente bientraitance de l'établissement et le qualiticien et avait pour but de dialoguer autour de la sécurité et de la bientraitance, d'informer et de recueillir la parole des patients, résidents, familles et professionnels.

Malgré un manque d'informations en amont (induit par le délai restreint sous lequel la manifestation a été organisée), la journée a connu un bon taux de participation, et de nombreux visiteurs ont répondu au questionnaire proposé.

En ce qui concerne les supports : l'arbre à post it a été créé par les résidents du FAS FAM et la boîte à mots doux par le PASA.

Observations et axes d'amélioration : renforcer la visibilité des supports (affichage permanent et en version FALC (pour publics fragiles), affichage de la charte de la bientraitance et des dispositifs de signalement face à une situation de maltraitance.

Renforcer la visibilité des supports, en FALC Facile A Lire et à Comprendre : à l'aide de pictogramme éventuellement.

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

**VII – Date du prochain Conseil de la Vie Sociale :**

Le prochain CVS du FAS FAM aura lieu le Vendredi 13 Mars 2026 à 10h00.

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de cette information**

---

**VIII – Questions et informations diverses :**

Monsieur ANDROUET partage l'information pour l'augmentation tarifaire importante de 65,00 euros qui aura lieu sur le mois de Décembre 2025. Cette revalorisation tarifaire aurait dû s'appliquer dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2025 et résulte de la nécessité de régulariser l'intégration du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) dans le calcul du prix de journée. Un courrier a été envoyé par mail à chaque tuteurs (familiaux et associations).

Monsieur CONTASSOT évoque également le mauvais calcul des tarifs 2025 ayant entraîné une sous-estimation du prix de journée. Le tarif hébergement aurait dû être de l'ordre de 104,00 € et non de 100,35 €. Monsieur ANDROUËT explique les causes ayant conduit à l'erreur de détermination du prix de journée fin 2024. Il indique que les propositions tarifaires 2026 sont de ce fait en forte augmentation, elles doivent permettre de rattraper l'évolution tarifaire qu'aurait déjà du connaître l'établissement sur l'exercice antérieur. Les tarifs validés pour 2026 ne nous ont pas encore été communiqués par le Conseil Départemental des Vosges.

---

**Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations**

---

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôture la séance à 11h00.

Le Président,

Francis SIMONIN

Page 4 sur 4